

CES PERSONNAGES GLORIEUX QUI SONT NOS ANCÊTRES

26 JUILLET 2003

SAINTE ANNE

« Faisons l'éloge de ces personnages glorieux qui sont nos ancêtres. Leur postérité a persévéré dans les lois de l'alliance, leurs enfants y sont restés fidèles grâce à eux »

Frères et Sœurs bien-aimés,

L'Écriture nous invite à célébrer les grâces que nous avons reçues de Dieu par l'intercession de notre ancêtre et de notre patronne, Saint Anne, épouse de Saint Joachim et grand-mère de Jésus. Si nous avons persévéré dans la foi, si nous sommes rassemblés aujourd'hui dans ce sanctuaire historique, c'est grâce aux personnages glorieux de la famille humaine de Jésus, qui ont été sanctifiés par Lui, et qui intercèdent pour nous avec Marie, devant le trône de Dieu.

Faisons leur éloge, imitons leurs vertus, réjouissons-nous avec eux, puisque Jésus lui-même nous y invite : « Réjouissez-vous parce que vos noms sont inscrits dans les cieux ». Jésus exulta de joie dans l'Esprit Saint et il dit : « Père, Seigneur du ciel et de la terre, je proclame ta louange : ce que tu as caché aux sages et aux savants, tu l'as révélé aux tout-petits ». Heureux sommes-nous, frères et sœurs du Québec et d'ailleurs, d'être comptés parmi ces petits qui connaissent la révélation du Père, du Fils et du Saint Esprit. Rendons grâce à Dieu pour le trésor de la foi chrétienne qui nous garde fidèles à l'héritage de nos ancêtres, malgré nos faiblesses et nos péchés.

Depuis les premiers marins bretons en détresse qui ont remis leur destin entre les mains de la Bonne Sainte Anne, des générations de fidèles sont venus en ce lieu confier leurs besoins, leurs misères et leurs espoirs à celle que nous vénérons comme notre patronne. Au sixième mois, jour pour jour, de mon installation comme Archevêque de Québec, je viens moi aussi avec vous confier des intentions au Christ Sauveur par l'intercession de Sainte Anne et de la Sainte Famille. Ce geste de dévotion s'inscrit dans une tradition de fidélité à nos valeurs humaines et religieuses, au moment où la barque de l'Église est secouée par les vagues du laïcisme.

Parmi ces intentions, permettez-moi d'apporter d'une façon spéciale celle de la famille, cellule fondamentale de la société et de l'Église, qui se trouve grandement menacée par des courants d'opinion qui agissent à l'encontre de nos valeurs traditionnelles. La montée spectaculaire de l'avortement depuis quelques décennies, fait baisser la natalité à un niveau record, au point de rendre l'adoption pratiquement inexistante. Au Québec on se passe d'orphelinats et de familles adoptives parce que les bébés non désirés, on les tue. Une grossesse sur quatre se termine par un avortement. C'est une véritable catastrophe qu'il faudrait éviter non seulement par respect pour la vie, mais aussi par compassion pour ces femmes désemparées qui paient lourdement le prix d'une décision prise à la hâte, sans délibération éclairée sur les conséquences psychologiques, morales et sociales de leur acte. Portons dans notre prière cette grave blessure de notre peuple et la tristesse de ces femmes, qu'on devrait aider par une action préventive de conseil et de soutien.

A ce désastre de l'avortement, on ajoute maintenant ce projet de loi fédéral qui veut changer la définition du mariage pour accommoder les unions de personnes du même sexe. Ce changement veut mettre sur un pied d'égalité les unions

homosexuelles et le mariage entre un homme et une femme, sans égard pour la dévalorisation radicale qu'une telle mesure entraînerait pour l'institution du mariage et de la famille.

Il faut certes bannir toute forme de discrimination injuste à l'égard des personnes homosexuelles, mais il est faux de penser et de faire croire que la restriction du mariage à deux personnes de sexe opposé soit discriminatoire à leur égard. L'État doit protéger le mariage entre un homme et une femme à l'exclusion de tout autre personne, car cette union assure la continuité des générations par le don de la procréation des enfants. L'autre union ne peut prétendre d'aucune façon à un traitement égal car elle n'apporte pas de contribution vitale de ce genre au bien commun. Au contraire, elle aurait un effet d'entraînement très négatif sur les jeunes générations.

Il est très étonnant, pour ne pas dire aberrant, que sur une matière aussi fondamentale et lourde de conséquences pour le bien commun, le gouvernement se lance dans une action précipitée et même chaotique, sans avoir reçu de mandat explicite de la population. Pour agir en toute légitimité morale et politique, le gouvernement devrait procéder à un référendum ou au moins à une élection, afin de permettre à la population de s'exprimer de façon rationnelle sur ce projet de loi et sur les valeurs que les députés doivent représenter au parlement. L'Église considère ce projet de loi totalement inacceptable puisque la définition du mariage relève de la loi naturelle qui est antérieure à l'État et qui ne saurait donc être modifiée même par un vote du parlement.

A l'occasion de ce grand rendez-vous national et international à Sainte Anne de Beaupré, unissons nos prières et nos supplications à celles de la Bonne Sainte Anne et de la Sainte Famille, pour que le Père éternel répande les dons du Saint Esprit sur les citoyennes, les citoyens et les gouvernants, afin que des choix de vie d'une si grande importance soient conformes au bien

commun et respectent la volonté du Créateur. Même si certains groupes de pression semblent jouir d'un pouvoir illimité pour imposer leurs vues, jetons dans la balance le poids de notre foi et de notre prière, en demandant aussi la grâce d'agir socialement et politiquement, afin d'éviter le naufrage de notre société aux prises avec ce que Jean Paul II appelle une culture de mort.

Ne perdons pas courage, tout n'est pas perdu. La grâce de Dieu fait encore des prodiges chez nous et elle peut en faire encore plus si nous unissons nos forces pour défendre nos valeurs traditionnelles. A quelques kilomètres d'ici, près de Saint Anselme, une petite femme pauvre a adopté 29 enfants fortement handicapés au plan physique et mental. Ces rescapés de l'avortement constituent avec elle une famille unique en son genre de gens heureux, qui vivent uniquement de la providence de Dieu. Frères et sœurs, la famille de Louise Brisette est un miracle vivant et un signe d'espérance, parmi d'autres, qui nous appellent à la confiance et à l'action pour une renaissance de nos valeurs chrétiennes.

En célébrant nos ancêtres glorieux, par l'offrande du corps et du sang du Christ, souvenons-nous du prix très cher que notre Sauveur a payé pour notre fidélité à son Alliance. Que notre communion soit une source de vie et de courage; qu'elle nous engage à mieux vivre nos valeurs familiales afin que nos concitoyens et concitoyennes soient encouragés à faire des choix éclairés pour une culture de l'amour et de la vie. Bonne Sainte Anne, Espérance d'un peuple en détresse, priez pour nous!

+ Marc Ouellet
Archevêque de Québec